

RAPPORT ANNUEL 2023

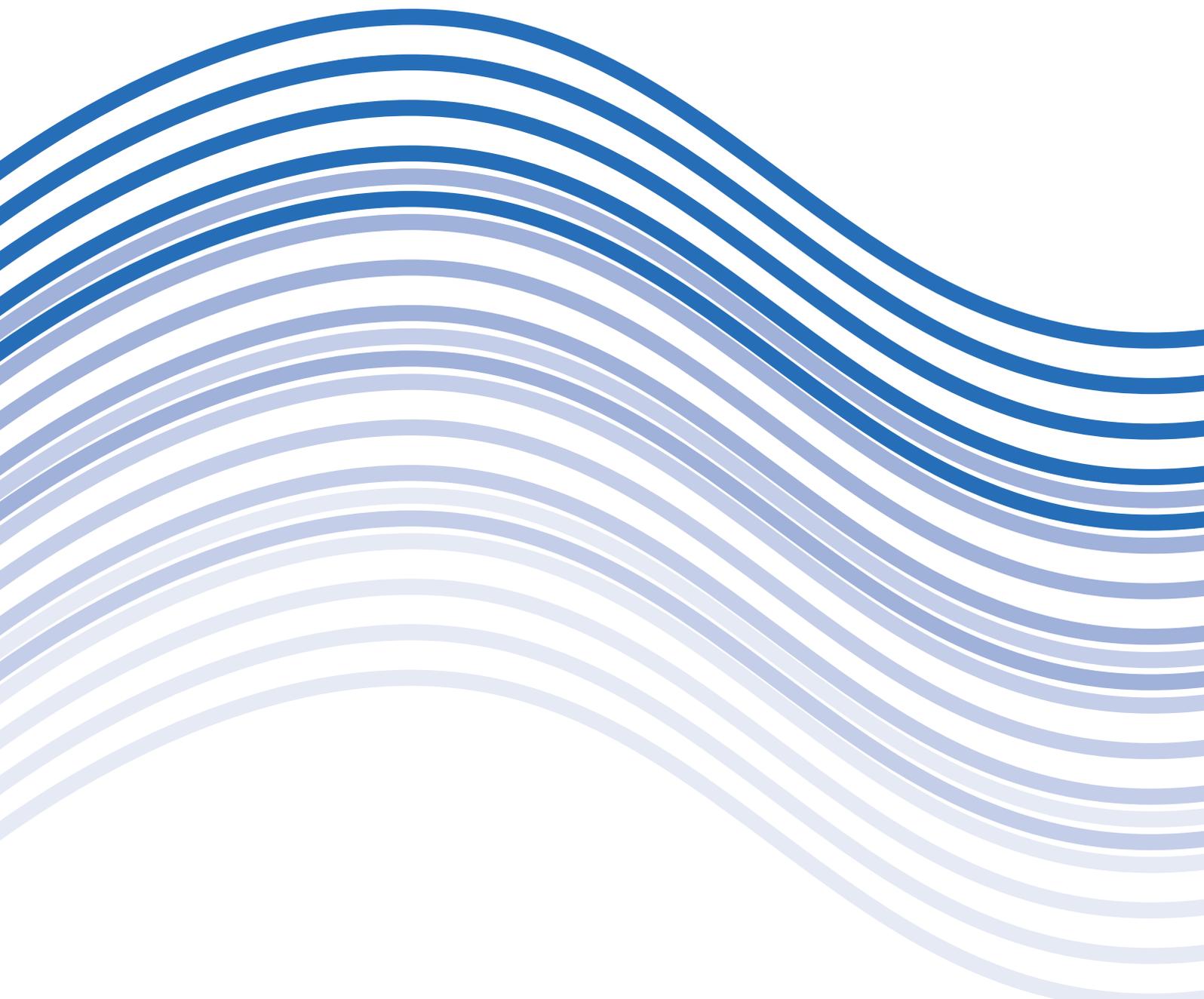


TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Production laitière	4
Fromages	6
Le beurre / Poudre de	9
Le prix du lait	11
Fonds de régulation / Tapis vert	14
La FSFL en chiffres	15
La vie de la FSFL	18
Les membres de la FSFL	20
Activités des organes de la FSFL	23
Organes de la FSFL	25

AVANT-PROPOS

LE MOT DU DIRECTEUR

Chers-ères membres de la FSFL, Après une année 2022 difficile, avec le début de la guerre en Ukraine provoquant une instabilité des marchés, 2023 aura également eu son lot de difficultés avec un renforcement du franc suisse et un taux d'inflation provoquant un changement de consommation au niveau de la population suisse. La priorité n'est malheureusement toujours pas donnée au budget alimentaire.

La météo n'a également pas épargné les agriculteurs en 2023. Le réchauffement de la planète et ses sécheresses à répétition ont mis la pression sur les récoltes et fourrages.

La force de notre franc suisse a eu un fort impact sur nos exportations, notamment de fromage. 2023 aura été la première année où nous avons dû faire face à un marché du fromage avec des importations plus importantes que les exportations.

Les restrictions de fabrication sur le Gruyère AOP et le Vacherin Fribourgeois AOP ont une influence directe sur le revenu de nos producteurs de lait et sur celui des sociétés de laiterie.

La pression sur les prix de la protéine sur les marchés étrangers n'épargne pas non plus les producteurs de lait de centrale. Pour preuve, la gifle reçue à fin 2023 avec l'annonce d'une baisse du prix indicatif du lait A de 2 ct/kg de lait.

Sur ce coup-là, l'Interprofession du lait aurait pu faire mieux, en donnant un signal positif à la production laitière, sans baisse de prix. Il aura fallu une mobilisation de la base paysanne par des rassemblements aux quatre coins du pays et l'engagement de l'ensemble des producteurs actifs au sein de l'IP Lait pour permettre au prix de se corriger pour le 2ème semestre 2024.

Il serait grand temps de mettre en place un processus de contrôle pour la répartition des marges dans toute la filière.

Toute cette pression provoque un ras-le-bol toujours grandissant auprès de nos producteurs de lait et des autres agriculteurs. Notre fédération ne fait pas exception. Toujours plus de producteurs jettent l'éponge.

Que devons-nous entreprendre pour motiver la nouvelle génération à continuer la production laitière ? Cette question est primordiale. Toutes les études le démontrent, la surcharge de travail et le manque de temps libre sont une des raisons d'une baisse de motivation.

N'en déplaise à certains, mais je suis convaincu qu'une automatisation bien pensée et bien maîtrisée peut être une des clés de l'avenir. Plutôt que de continuer d'affirmer qu'un robot de traite ne convient pas à la production laitière dans le Gruyère AOP, ne devrions-nous pas soutenir la recherche afin que cette technologie puisse être utilisée ?

Je suis confiant en l'avenir de la filière mais pas à n'importe quel prix. Je suis persuadé que l'une des clés du succès est la communication. C'est le dernier moment pour faire comprendre aux consommateurs que notre agriculture est nécessaire et primordiale pour tous.

Nos détracteurs mettent sans cesse en avant la pollution engendrée par les bovins. Ces pets qui tuent, ses rots qui polluent. Y'en a marre. On ne parle que d'émissions de gaz à effet de serre et jamais du captage du CO₂ par les herbages, base de l'alimentation bovine.

Que dire des industries qui achètent des milliers d'hectares de forêt à l'étranger pour se donner le droit de polluer en Suisse ? No comment.

C'est sur ces quelques constatations que je termine mon avant-propos en souhaitant à chaque producteur de lait une saison riche et pleine de satisfactions.

En cette fin de législature, j'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leurs encouragements durant ces 8 dernières années. Un merci particulier à mon président, Gaby, avec qui il a été bon de collaborer. «Quand on tient, on tient !» Ces paroles de lutteur qu'il a transmises lors de son élection à la présidence en 2016, auront été son credo qu'il aura transmis à l'ensemble de la Fédération.

Je souhaite déjà bon vent au futur président et me réjouis de notre prochaine collaboration.

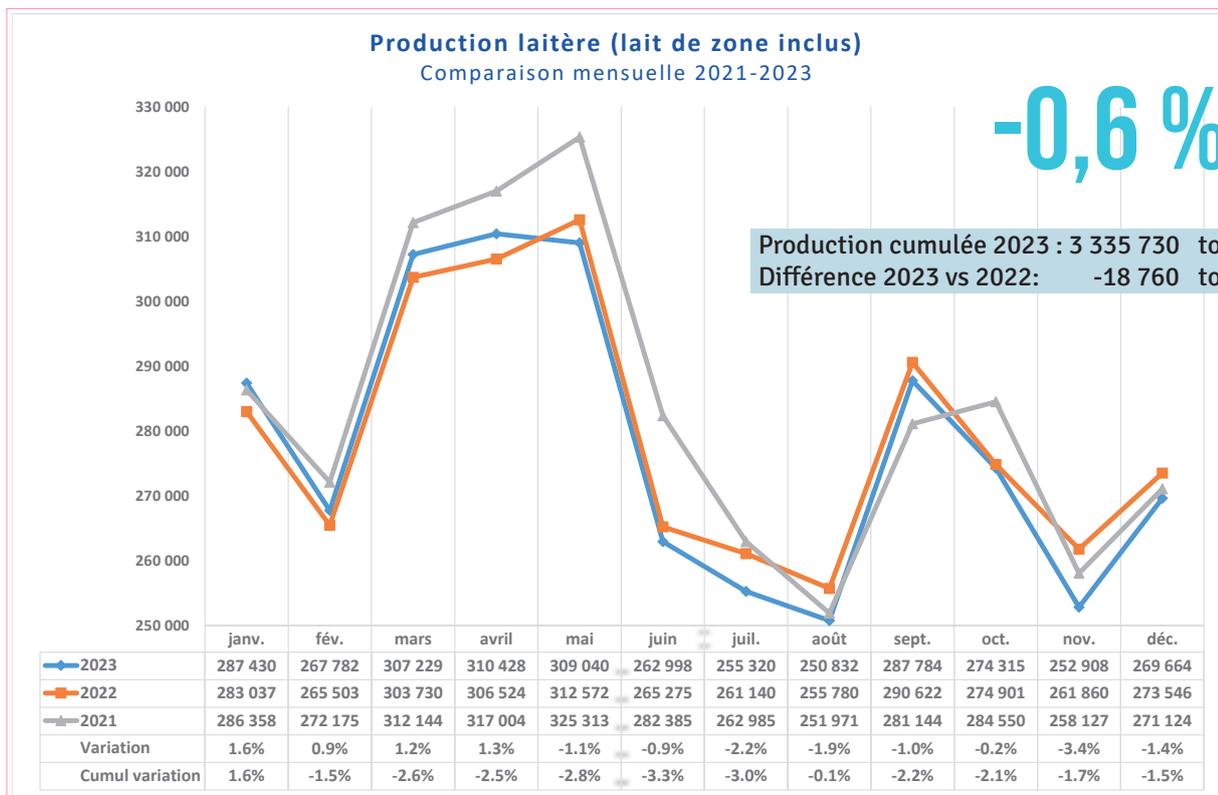
Je profite de ces quelques lignes pour remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs de la FSFL qui, chaque jour, donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de servir au mieux les intérêts de chaque producteur.

André Brodard

Directeur

PRODUCTION LAITIÈRE

PRODUCTION LAITIÈRE CUMULÉE



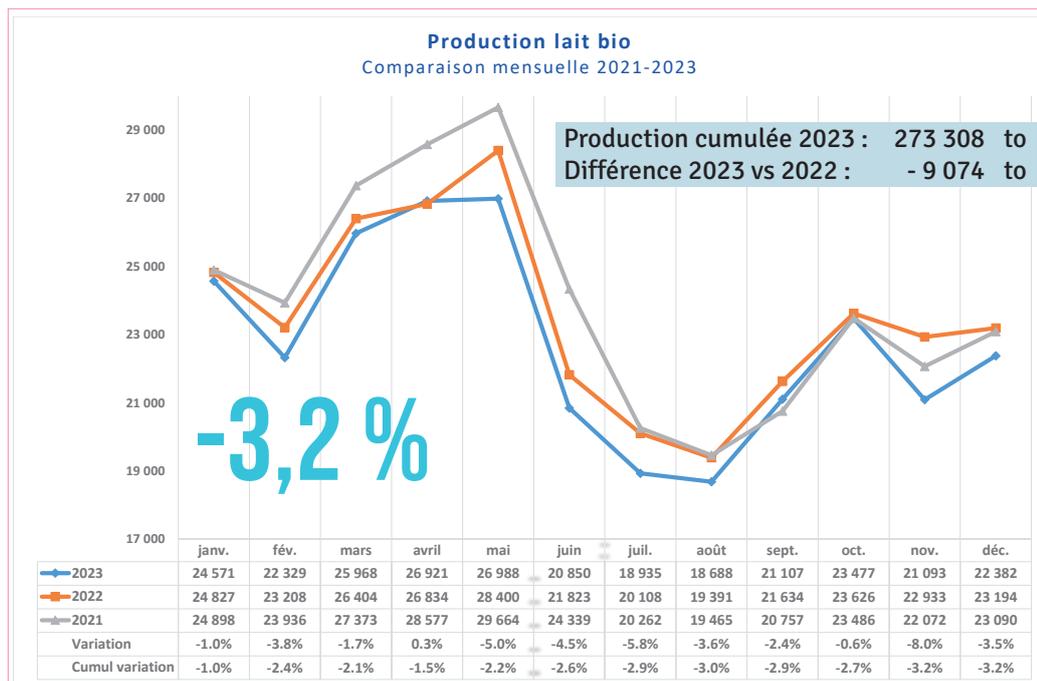
Source: TSM Fiduciaire

La production cumulée de janvier à décembre 2023 s'est élevée à 3 335 730 tonnes. Elle était ainsi inférieure de 18 760 tonnes (-0,6 %) à celle de la même période en 2022 et de 69 577 tonnes (-2,0 %) par rapport à 2021.



PRODUCTION CUMULÉE DE LAIT BIO

Source: TSM Fiduciaire



La production cumulée de lait bio de janvier à décembre 2023 s'est élevée à 273 308 tonnes. Elle était inférieure de 9 074 tonnes (-3,2 %) à celle de la même période en 2022 et de 14 611 tonnes (-5,1 %) à celle de la même période en 2021.

TRANSFORMATION DU LAIT BIO

La transformation de lait bio cumulée de janvier à décembre 2023 s'est élevée à 250 851 tonnes d'équivalents-lait (EL). Alors que la production de lait bio a diminué, la transformation a augmenté de 969 tonnes (+0,4 %).

MISE EN VALEUR DU LAIT EN ÉQUIVALENTS-LAIT

Mise en valeur (t):	Mise en valeur mensuelle		Différence par rapport au même mois de l'année		Mise en valeur cumulée		Différence par rapport à la même période de l'année précédente	
	décembre 2022	décembre 2023		(%)	janv. - déc. 2022	janv. - déc. 2023		(%)
Fromage	117'145	111'382	-5'763	-4.9	1'538'223	1'469'609	-68'614	-4.5
Séré	2'329	2'440	111	4.8	31'226	32'534	1'308	4.2
Lait de consommation	31'927	30'393	-1'534	-4.8	353'816	345'807	-8'009	-2.3
Crème de consommation	26'382	25'308	-1'074	-4.1	283'190	280'402	-2'788	-1.0
Yogourt	8'515	8'270	-245	-2.9	118'649	117'975	-674	-0.6
Autres produits frais (y c. glaces comestib)	7'832	6'874	-958	-12.2	111'984	112'414	430	0.4
Conserves de lait	28'868	26'545	-2'323	-8.0	332'315	335'875	3'560	1.1
Beurre	38'799	43'731	4'932	12.7	460'792	510'002	49'210	10.7
Autres mises en valeur	11'749	14'721	2'972	25.3	124'295	131'112	6'817	5.5
Total	273'546	269'664	-3'882	-1.4	3'354'490	3'335'730	-18'760	-0.6

Un équivalent-lait correspond à la teneur en protéine et en matière grasse d'un kilo de lait (fraction protéique = 0.45 EL; fraction butyrique = 0.55 EL)

Exemple 1 kg lait entier past./UHT = 0.45 protéine + 0.55 matière grasse = 1.00 équivalent-lait
 1 kg lait écrémé past./UHT = 0.45 protéine + 0.05 matière grasse = 0.50 équivalent-lait
 1 kg crème entière past./UHT = 0.30 protéine + 4.80 matière grasse = 5.10 équivalents-lait

FROMAGES

PRODUCTION TOTALE

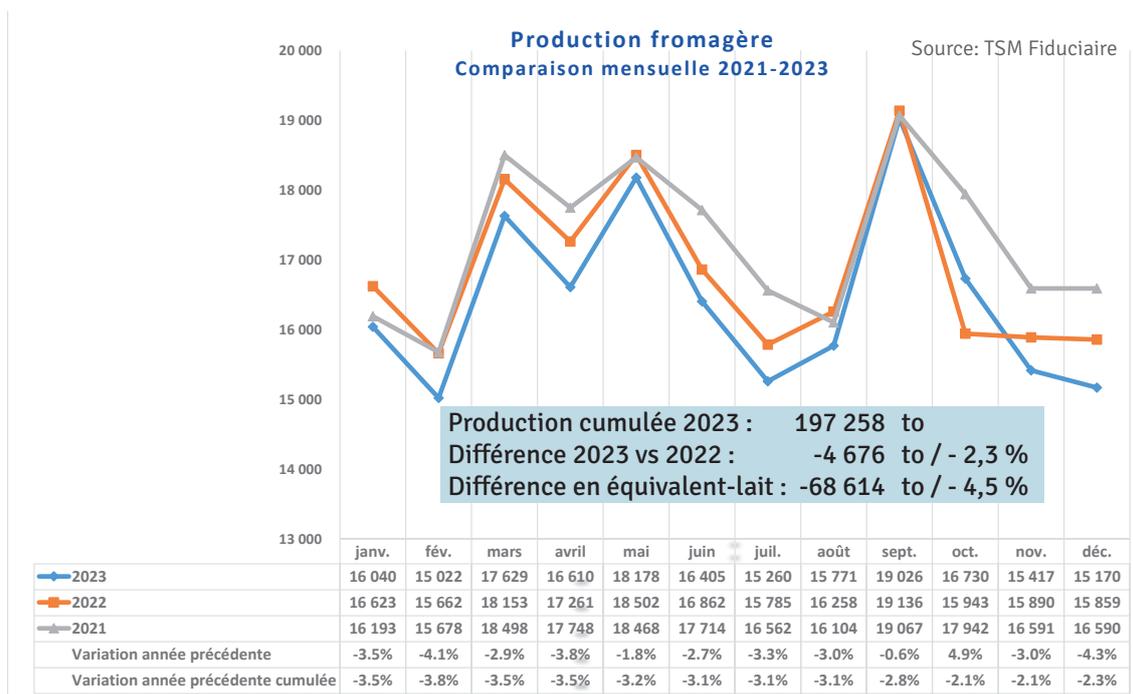
-2,3 %

La production cumulée de janvier à décembre 2023 s'est élevée à 197 258 tonnes. Elle était ainsi inférieure de 4 676 tonnes (-2,3 %) à celle de la même période en 2022.

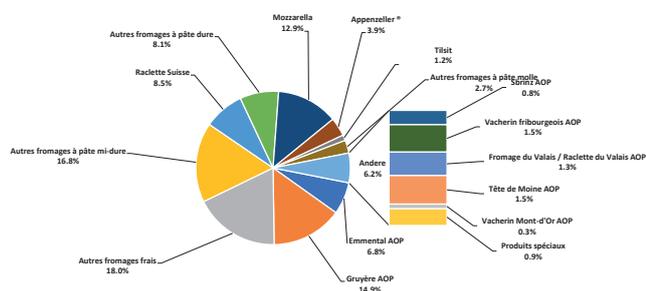
Les catégories ayant le plus progressé sont le séré (+1 202 t, +6,7 %) et la mozzarella (+1 083 t, +4,4 %).

Les baisses de production les plus fortes touchent le Gruyère AOP (-2 593 t, -8,1 %), l'Emmentaler AOP (-1 685 t; -11,2 %) et les autres fromages à pâte mi-dure et dure (demi-gras à gras) (-1 451 t, -8,0 %).

Les données concernant le Gruyère AOP et le Vacherin Fribourgeois AOP sont traitées séparément plus loin dans le rapport.

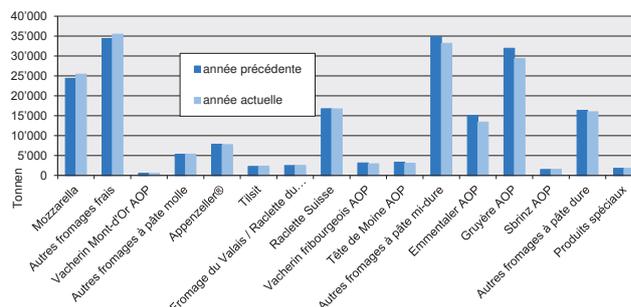


janvier - décembre 2023



Source : TSM Fiduciaire

Cumul par rapport à l'année précédente janvier - décembre 2023



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION GLOBALE DE FROMAGES ENTRE 1990 ET 2023

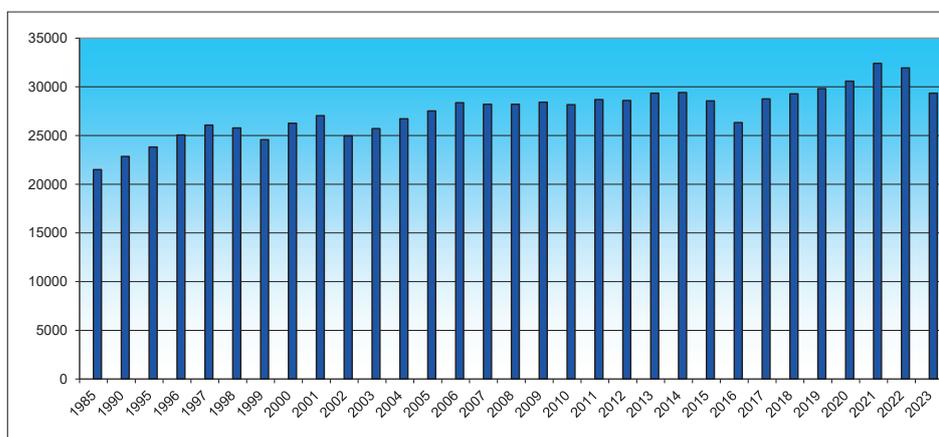
Depuis 1990, la Suisse a produit 62 858 tonnes de fromages en plus. L'évolution la plus marquée a eu lieu dans les fromages frais où la mozzarella a contribué à l'essentiel de l'augmentation. Les fromages à pâte mi-dure ont augmenté principalement avec la progression du fromage à Raclette. Le Vacherin Fribourgeois AOP, après avoir plus que doublé sa production en 2022, atteint 2 922 tonnes (+93%). Les pâtes dures ont régressé à cause de l'Emmentaler qui perd 43 198 tonnes, soit plus de 75 % de la production enregistrée en 1990. Heureusement, le Gruyère AOP a continué de progresser depuis 1990.

+ 46,8 %

	1990	2023	Variation
Total	134'400 tonnes	197'258 tonnes	+ 46.8%
Fromages frais	4'387 tonnes	60'921 tonnes	+ 1'288.7%
Fromages à pâte molle	4'812 tonnes	5'873 tonnes	+ 22.0%
Fromages à pâtes mi-dure	40'556 tonnes	68'438 tonnes	+ 68.7%
Appenzeller	8'738 tonnes	7'747 tonnes	- 11.3%
Tilsit	8'201 tonnes	2'311 tonnes	- 71.8%
Raclette	10'468 tonnes	16'711 tonnes	+ 59.6%
Vacherin fribourgeois AOP	1'514 tonnes	2'922 tonnes	+ 93.0%
Autres	8'318 tonnes	18'231 tonnes	+ 119.2%
Fromages à pâte dure	84'629 tonnes	58'712 tonnes	- 30.6%
Emmentaler	56'588 tonnes	13'390 tonnes	- 76.3%
Gruyère	22'464 tonnes	29'344 tonnes	+ 30.6%
Sbrinz	3'954 tonnes	1'532 tonnes	- 61.2%
Autres	918 tonnes	8'210 tonnes	+ 794.3%

Source : TSM Fiduciaire

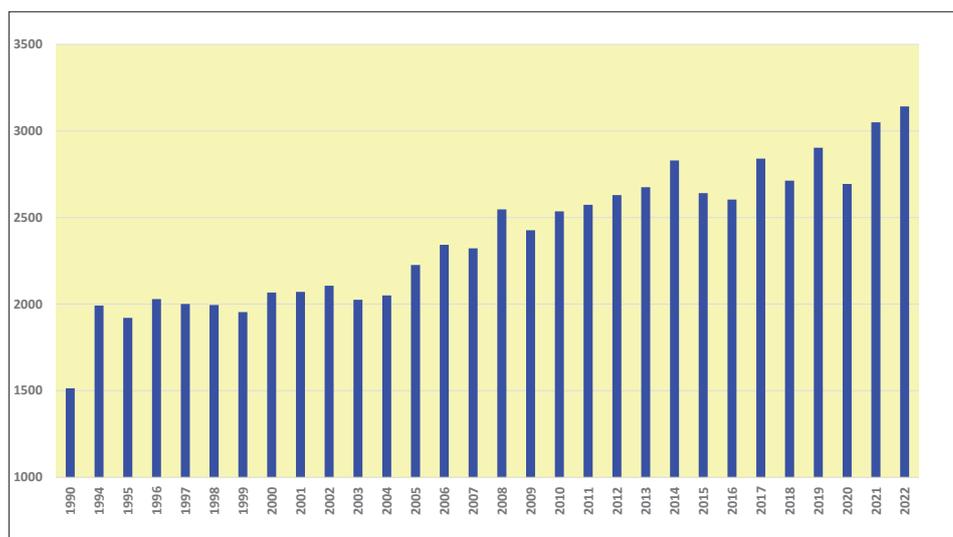
PRODUCTION DE GRUYÈRE AOP EN TONNES



2022-2023
29'344 tonnes
- 2'593 t / - 8,1 %

PRODUCTION TOTALE DE VACHERIN FRIBOURGEOIS AOP EN TONNES

2022-2023
2'922 tonnes
- 220 t / - 7,0 %



CONSOMMATION DE FROMAGE EN SUISSE

En 2023, la consommation de fromage par habitant a diminué en Suisse, atteignant 22,74 kilos en moyenne (22,89 en 2022). La croissance démographique plus forte que l'année précédente entraîne toutefois une légère baisse de la consommation par habitant de 150 g (-0,7 %).

Source : TSM, USP-agristat ; *chiffres provisoires / Calcul avec population résidente en 2023 (9,01 millions d'habitants)

MARCHÉ DES FROMAGES EXPORTATIONS/IMPORTATIONS

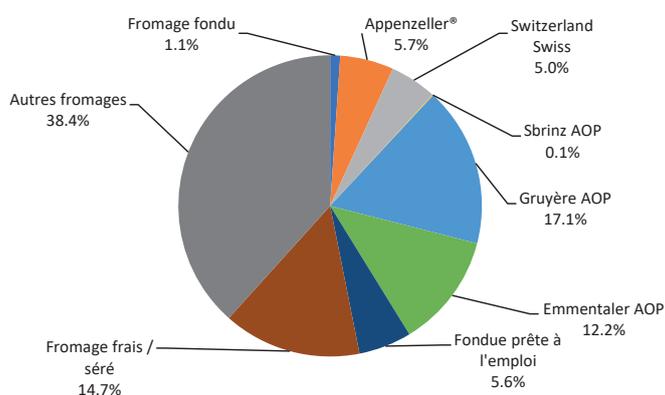
L'évolution économique défavorable sur les principaux marchés d'exportation due à la situation géopolitique mondiale tendue ainsi qu'à la force du franc suisse ont conduit à une baisse significative des exportations de fromage suisse. L'inflation persistante a, en outre, affecté le pouvoir d'achat des consommateurs. En 2023, la baisse des exportations de fromage par rapport à l'année précédente a été de -4,5% en volume et de -3,2% en valeur.

Environ 45% du lait suisse est transformé en plus de 700 spécialités fromagères suisses différentes. Près de 40% de ces fromages sont exportés dans plus de 70 pays.

Au total, 73 494 tonnes de fromage suisse ont été exportées pour une valeur de CHF 710,8 millions. Pour la première fois, les importations de fromage en Suisse ont été, avec 74 266 tonnes, supérieures aux exportations.

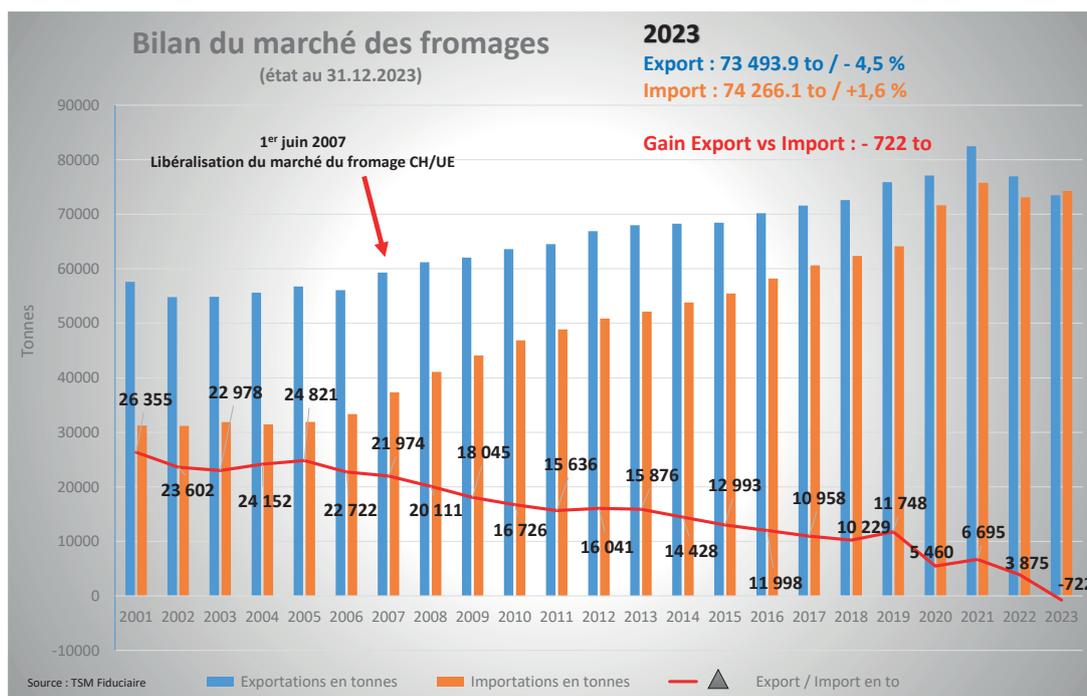
Nos fromages : Le Gruyère AOP, 12 592.2 t (-732 t, -5,5 %), le Vacherin Fribourgeois AOP, 361.3 t (-11.4 t, -3,1 %)

Exportations de fromage par variété, janvier à décembre 2023 Total 73 494 tonnes



Source : TSM Fiduciaire

Le Gruyère AOP reste le fromage labellisé le plus exporté avec 17,1 %.



La balance exportations (73 494 tonnes)/importations (74 266 tonnes) est défavorable aux fromages suisses. En 2003 l'écart nous était favorable de 22 978 tonnes alors qu'il est aujourd'hui négatif de - 722 tonnes.

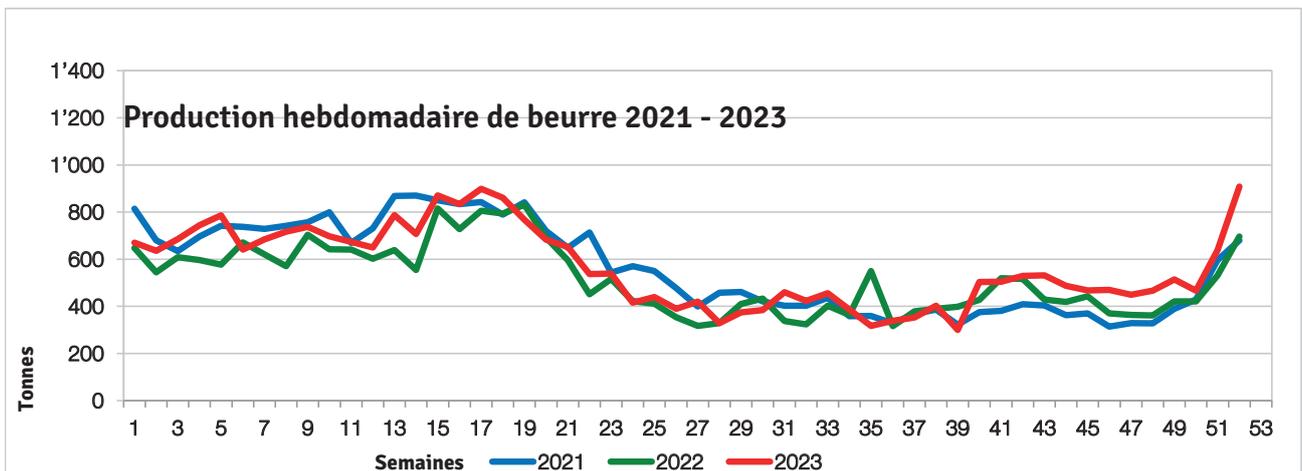
Source : TSM Fiduciaire

LE BEURRE POUDRE DE LAIT

PRODUCTION DE BEURRE

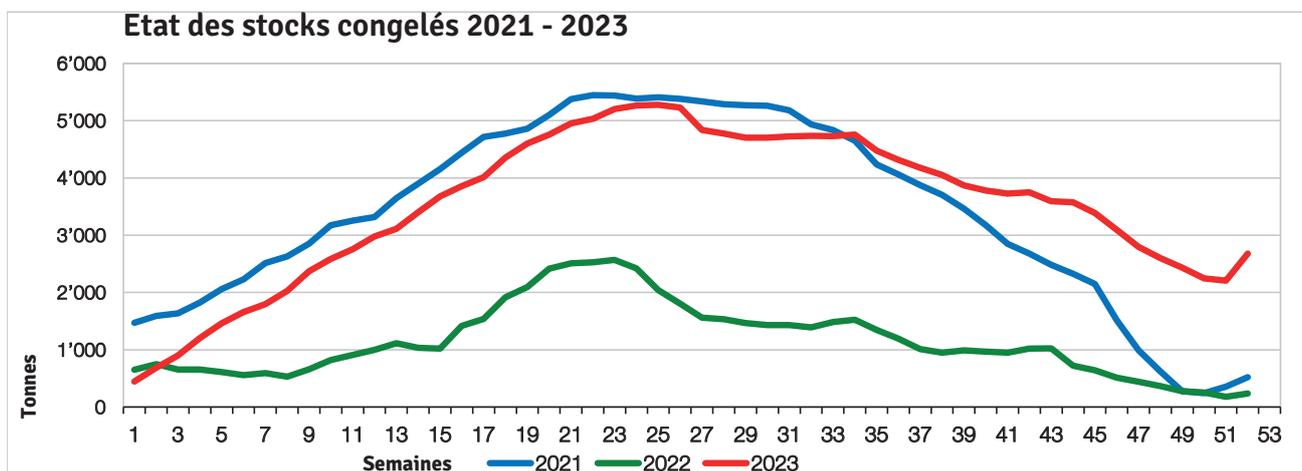
En 2023, en ce qui concerne la transformation du lait, on constate un glissement vers le beurre (+12,0 %) et la poudre de lait écrémé (+13,6 %) principalement au détriment des fromages de sorte (-5,2 %), des produits de laiterie tels que le lait de consommation, la crème et le yogourt (-1,3 %), par rapport à l'année précédente.

Sources : PSL Rapport de marché février 2024



STOCKS DE BEURRE

Source : OS Beurre



LE MARCHÉ DU BEURRE 2022 - 2023

Évolution du beurre

Beurre	décembre 2023	Variation en glissement annuel		janv. - déc. 2023	Variation cum. par rapport à l'année précédente	
		tonnes	%		tonnes	%
Production de beurre	3'245	+392	13.7	37'776	+4'039	+12.0
Ventes de beurre en Suisse *	3'432	-577	-14.0	37'044	-1'362	-3.5
Exportations de beurre *	0	0	0	0	0	0.0
Stocks surgelés à la fin du mois	2'440	+2'206	+942.7			

Source : OSB (données sans quantités industrielles)

*Toutes les quantités sont converties en beurre à 82 % de MG



IMPORTATIONS DE BEURRE

L'Interprofession du lait dépose depuis 2020 des demandes d'augmentation du contingent d'importation si un manque de beurre se profile à l'horizon. La responsabilité en incombe à une commission dont la composition est paritaire. Celle-ci a siégé quatre fois en 2023 pour analyser la situation sur le marché suisse du beurre et statuer sur le dépôt d'éventuelles demandes auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

La commission n'a décidé de déposer une demande d'importation (500 t) qu'à sa séance d'août et aucune demande n'a été décidée aux trois autres séances. En outre, une demande portant sur 3 000 t pour importation à partir de janvier 2023 avait déjà été déposée en novembre 2022.

L'IP Lait a donc déposé des demandes d'importation supplémentaire de beurre à hauteur de 3500 t pendant l'année civile 2023 contre 6 000 t l'année précédente.

Sources : IP Lait

POUDRE DE LAIT

Production de lait écrémé, poudre de lait et

Catégorie	Production 2022 tonnes	Production 2023 tonnes	Variation 2022/2023 tonnes	Variation 2022/2023 pourcentage
Lait écrémé (transformé)				
Protéine lactique > 80 %	204 092	207 131	3039	1,5
Protéine lactique 50-80 %	11 271	15 180	3909	34,7
Total lait écrémé (sans succédanés de lait)	215 363	222 311	6948	3,2
Poudre de lait entier (26 %)	15 968	15 026	-942	-5,9
Poudre de lait partiellement écrémé	5767	5101	-665	-11,5
Poudre de lait enrichie et crème en poudre	1590	1580	-10	-0,6
Poudre de lait écrémé	21 125	24 000	2875	13,6
Babeurre en poudre*	1391	1586	194	14,0
Poudre de petit-lait*	3217	3217	0	0,0
Lait condensé	2163	2231	68	3,1
Total poudre de lait, lait condensé	51 221	52 741	1519	3,0

* Trafic de perfectionnement inclus

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Interprofession Poudre de Lait Suisse (IPL)

LE PRIX DU LAIT

Nous distinguerons le prix du lait transformé en Gruyère AOP, en Vacherin Fribourgeois AOP et celui du lait de centrale :

PRIX DU LAIT TRANSFORMÉ EN GRUYÈRE AOP

Une augmentation de 3 ct/kg de lait du prix indicatif A de l'IP Lait au 1er janvier 2024 a engendré une augmentation du prix de la crème de fromagerie amenant une augmentation de prix de 0.336 ct/kg de lait. Dès le 1er janvier 2023 le prix du lait de Gruyère AOP est passé à 94.286 ct/kg de lait.

Une diminution de 2 ct/kg de lait du prix indicatif A de l'IP Lait au 1er janvier 2024 a engendré une diminution du prix de la crème de fromagerie amenant une baisse de prix de 0.224 ct/kg de lait.

Dès le 1er janvier 2024 le prix du lait de Gruyère AOP est donc de 94.062 ct/kg de lait.

Le prix du Gruyère AOP sortie fromagerie est de CHF 11.713 dont 90 ct servent à assurer les dépenses de marketing, le soutien à l'exportation, les primes de qualité et les salaires.

	du 01.04.20 au 30.06.20	du 01.07.20 au 31.12.20	du 01.01.21 au 31.12.21	du 01.01.22 au 31.03.22	du 01.04.22 au 30.04.22	du 01.05.22 au 31.08.22	du 01.09.22 au 31.12.22	dès le 01.01.23	dès le 01.01.24
Prix de base + Supplément sur lait transformé en fromage	60.09 10.50	60.30 10.50	60.48 10.50	60.48 10.00	60.76 10.00	61.05 10.00	65.95 10.00	66.286 10.00	66.062 10.00
+ Supplément pour le lait commercialisé versé directement par l'OFAG	4.50	4.50	4.50	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
+ Supplément Gruyère AOP (respect du cahier des charges)	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
+ Supplément qualité	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total I	85.09	85.30	85.48	85.48	85.76	86.05	90.95	91.286	91.062
+ Supplément de non-ensilage	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Total II	88.09	88.30	88.48	88.48	88.76	89.05	93.95	94.286	94.062

Source : Interprofession du Gruyère (IPG)



PRIX DU LAIT TRANSFORMÉ EN VACHERIN FRIBOURGEOIS AOP

Le prix du lait de Vacherin Fribourgeois AOP a évolué également en fonction du prix indicatif A de l'IP Lait. L'augmentation du prix indicatif au 1er janvier 2023 et la baisse au 1er janvier 2024 ont également influencé le prix du lait de Vacherin Fribourgeois AOP. Le prix du lait est ainsi passé à 93.73 ct/kg au 1er janvier 2024.

	ct. / kg de lait dès 1.10.2017	ct. / kg de lait dès 01.09.2019	ct. / kg de lait dès 01.07.2021	ct. / kg de lait dès 01.04.2022	ct. / kg de lait dès 01.05.2022	ct. / kg de lait dès 01.07.2022	ct. / kg de lait dès 01.01.2023	ct. / kg de lait dès 01.01.2024
Prix de base du lait	65.72	65.91	69.55	69.83	70.12	75.62	75.96	75.73
Supplément pour le lait transformé en fromage	15.00	10.50	10.50	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
Supplément sur lait commercialisé (TSM) versé directement au producteur		4.50	4.50	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
Supplément de non-ensilage	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
Prix indicatif	83.72	83.91	87.55	87.83	88.12	93.62	93.96	93.73

Source : Interprofession du Vacherin Fribourgeois (IPVF)



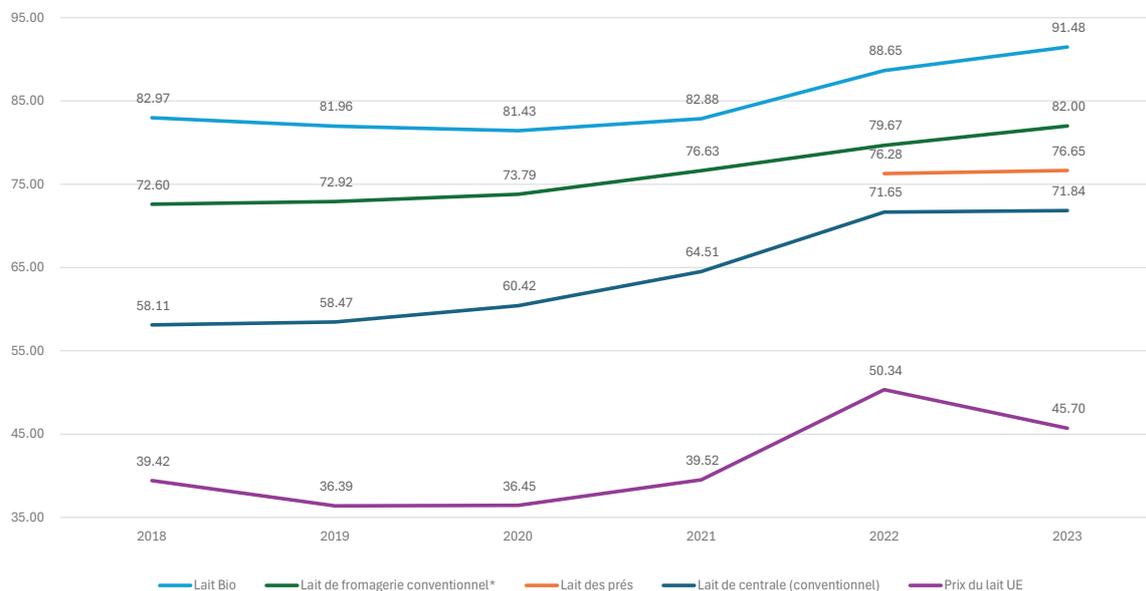
PRIX DU LAIT A LA PRODUCTION

Le graphique ci-dessous montre la différence de prix entre la Suisse et l'UE depuis 2018. On constate une grande augmentation de la différence l'année dernière, différence qui a atteint jusqu'à 32 centimes en août et en septembre. Deux raisons expliquent cette très grande différence : premièrement, le prix du lait dans l'UE a fortement baissé à partir de décembre 2022 après la forte augmentation pendant la même année ; deuxièmement, le haut niveau du prix du lait a plutôt bien pu être maintenu en Suisse.

La très grande différence en 2023 a néanmoins posé des défis supplémentaires sur le marché partiellement libéralisé en Suisse. Citons le bilan qui se dégrade des importations et des exportations de fromage, le recours accru au trafic de perfectionnement pour les produits exportés et la demande plus forte des exportateurs de procéder à des compensations verticales pour les produits insuffisamment soutenus avec les moyens du fonds. Ces défis continueront à occuper fortement le secteur laitier en 2024.

Source : Rapport annuel IP Lait, avril 2024

Prix du lait à la production 2018 - 2023



Source : OFAG, secteur Analyses du marché

* fromageries artisanales

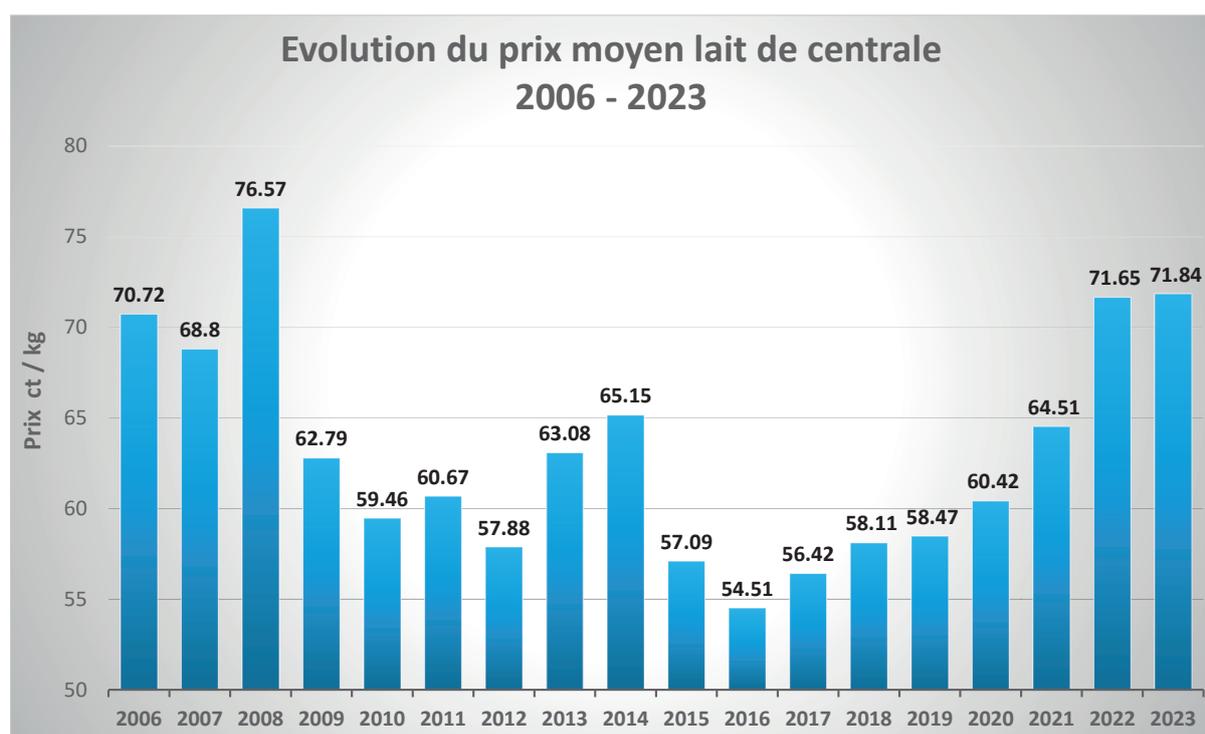
Prix indicatifs 2022 en ct par kg de lait

Mois/Monat	jan/Jan	fév/Feb	mar/Mär	avr/Apr	mai/Mai	juin/Jun	juil/Jul	août/Aug	sep/Sep	oct/Okt	nov/Nov	déc/Dez
Segment A	73			75.5	78							
Segment B	61.7	62.8	64.7	67.7	68.6	67.9	69.8	68.7	66.7	64	64.8	62.6
Segment C	43.3	47.3	50.1	52.7	54.4	55.9	56.2	53.3	47.8	49.1	45.8	41.7
LTO+	58	59.4	59.7	61.9	64.7	66.4	66.6	67.1	68.3	67.1	68.5	68.9

INTERPROFESSION DU LAIT BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Prix indicatifs 2023 en ct par kg de lait

Mois/Monat	jan/Jan	fév/Feb	mar/Mär	avr/Apr	mai/Mai	juin/Jun	juil/Jul	août/Aug	sep/Sep	oct/Okt	nov/Nov	déc/Dez
Segment A	81											
Segment B	61	58.7	57.4	57.4	55.9	56.1	56.1	54.7	54.2	53.2	55.3	56.9
Segment C	37.5	33.5	32.5	32.6	30.0	30.6	29.4	27.7	26.6	27.2	31.9	32.8
LTO+	68.3	65.6	63.0	59.2	57.3	56.3	55.7	54.7	54.4	53.6	54.6	54.8



Source : OFAG, secteur Analyses du marché

FONDS DE RÉGULATION TAPIS VERT

FONDS “RÉGULATION” DE L’IP LAIT

En remplacement de la loi chocolatière, l’IP Lait gère les deux fonds «Réduction du prix de la matière première pour l’industrie alimentaire» et «Régulation». Les producteurs-trices de lait ont financé des soutiens du prix de la matière première pour l’exportation par un montant de 4.5 centimes par kilo de lait non transformé en fromage. La différence entre le supplément pour le lait commercialisé versé directement par la Confédération aux producteurs et le montant évoqué était de 0.5 centimes.

L’aide maximale de 25 centimes par kilo de lait de la boîte principale et de 21 centimes de la boîte de développement du marché a été versée à partir de février. Notons que la différence déterminante du prix du lait entre la Suisse et l’UE oscillait entre 31 et 42 centimes pendant l’exercice écoulé.

la boîte MPC mise en place le 1er janvier 2021 a soutenu l’exportation de 5 423 t de protéine du lait en 2023 (2022 : 4 993 t). Cela équivaut à 164 millions de kilos de lait.

Fonds “Régulation”

Comme déjà l’année précédente, aucune régulation n’a été nécessaire en 2023, et le fonds est donc resté inactif. Aucune contributions n’ont été encaissées en faveur du fonds. Ce dernier a de nouveau débuté la nouvelle année avec un solde de 2,5 millions de francs.

Source : Rapport annuel IP Lait, avril 2024

STANDARD SECTORIEL POUR LE LAIT DURABLE SUISSE



Depuis le 1er janvier 2024, seuls le lait et la crème remplissant les exigences du standard sectoriel pour le lait durable suisse (« Tapis vert ») ou bénéficiant du délai transitoire sont collectés, transformés et vendus le long de toute la filière. C’est l’engagement que l’IP Lait a pris pendant l’exercice écoulé.

Cet engagement est l’une des quatre décisions qui ont permis la mise en place du « Tapis vert » pour tout le lait suisse. Une autre décision est la prolongation de quatre mois du bilan de masse jusqu’à la fin 2023. Les exploitations laitières ayant de la peine à remplir les exigences du standard sectoriel ont ainsi eu le temps de prendre les mesures nécessaires. Trois possibilités de compenser l’exigence « SST, SRPA ou contribution à la mise au pâturage » ont été introduites pour ces exploitations. En outre, les exploitations qui arrêteront la production laitière ces cinq prochaines années, qui planifient la remise de l’exploitation ou qui prévoient de construire une étable peuvent bénéficier d’un délai transitoire.

Grâce à leur engagement, tous les producteurs-trices suisses de lait satisfaisaient aux exigences du standard sectoriel pour une production laitière durable à la fin de l’année: un franc succès et un signal clair à l’intention des consommateurs-trices, de la société et des instances politiques sur la réalité de la durabilité dans la production laitière suisse.

Source : Rapport annuel IP Lait, avril 2024

LA FSFL EN CHIFFRES

	2021	2022	2023	
Sociétés de laiterie	151	149	140	
- pratiquant l'ensilage	43	42	40	soit 28,57 %
- pratiquant le non-ensilage	108	107	100	soit 71,43 %
Fromageries	79	79	78	livraisons moyennes de 2,35 mio kg par fromagerie
Nombre de producteurs	1 202	1 176	1 144	
Fabricants d'alpage	35	38	38	

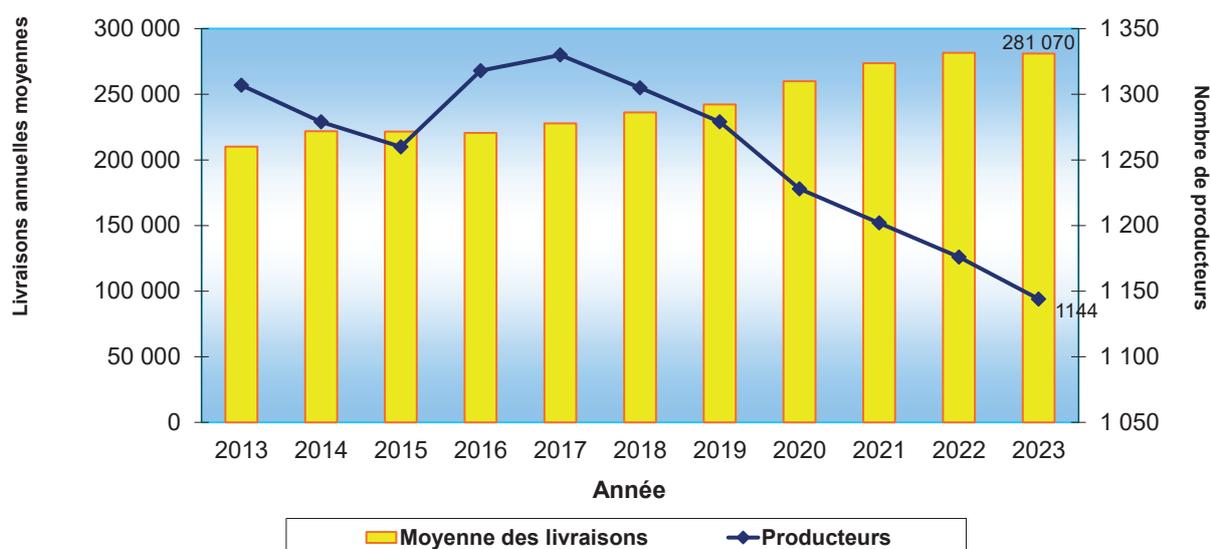
LIVRAISONS TOTALES DE LAIT EN KG DES MEMBRES DE LA FSFL 2013-2023

Année	Total	Livraisons aux industries	Part en %	Livraisons aux fromageries	Part en %
2013	274 710 339	114 239 523	41,6	160 470 816	58,4
2014	283 816 809	119 067 257	42,0	164 749 552	58,0
2015	279 281 032	118 069 544	42,3	161 211 488	57,7
2016	290 815 540	129 781 894	44,6	161 033 646	55,4
2017	303 040 363	129 181 583	42,6	173 858 780	57,4
2018	308 296 414	128 868 978	41,8	179 427 436	58,2
2019	309 926 347	132 825 875	42,9	177 100 472	57,2
2020	319 186 398	135 359 786	42,4	183 826 612	57,6
2021	329 056 097	135 116 156	41,1	193 939 941	58,9
2022	331 255 297	136 503 546	41,2	194 751 751	58,8
2023	321 544 663	138 646 074	43,1	182 898 589	56,9

Nombre de producteurs et livraisons moyennes par exploitation

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de producteurs et la moyenne des livraisons par producteur au cours des dix dernières années. Le nombre de producteurs a régressé de 1 307 en 2013 à 1 144 en 2023, soit de -12,47 %.

Durant la même période, les livraisons moyennes par producteur ont progressé de 210 184 kg à 281 070 kg. La moyenne suisse est de 188 568 kg par exploitation selon TSM, année 2023.



L'augmentation du nombre de producteurs entre 2015 et 2017 provient de la venue dans notre fédération de nouvelles sociétés de laiterie, principalement de la Singine.

En Suisse, le nombre d'exploitations laitières a diminué de 23 490 en 2013 à 17 164 en 2023, soit une diminution de 6 326 exploitations laitières équivalant à une baisse de 26,9 %.

Quantités de lait sous gestion de la FSFL 2021 - 2023 (sans le lait d'alpage ni vente directe)

Organisations	2021	2022	2023
Fromageries (Gruyère, Vacherin Fribourgeois, ...)	196 914 372	197 539 001	185 699 308
APLC (Ass. des producteurs de lait CREMO)	172 093 824	89 989 670	92 906 167
APLM (Ass. des producteurs de lait MILCO)	17 993 932	17 212 950	16 621 979
APLN (Ass. des producteurs de lait NESTLE)	13 182 689	13 627 619	13 556 362
APLE (Ass. des producteurs de lait ELSA)	16 780 326	16 974 623	16 923 408
Total	416 965 144	335 343 863	325 707 224

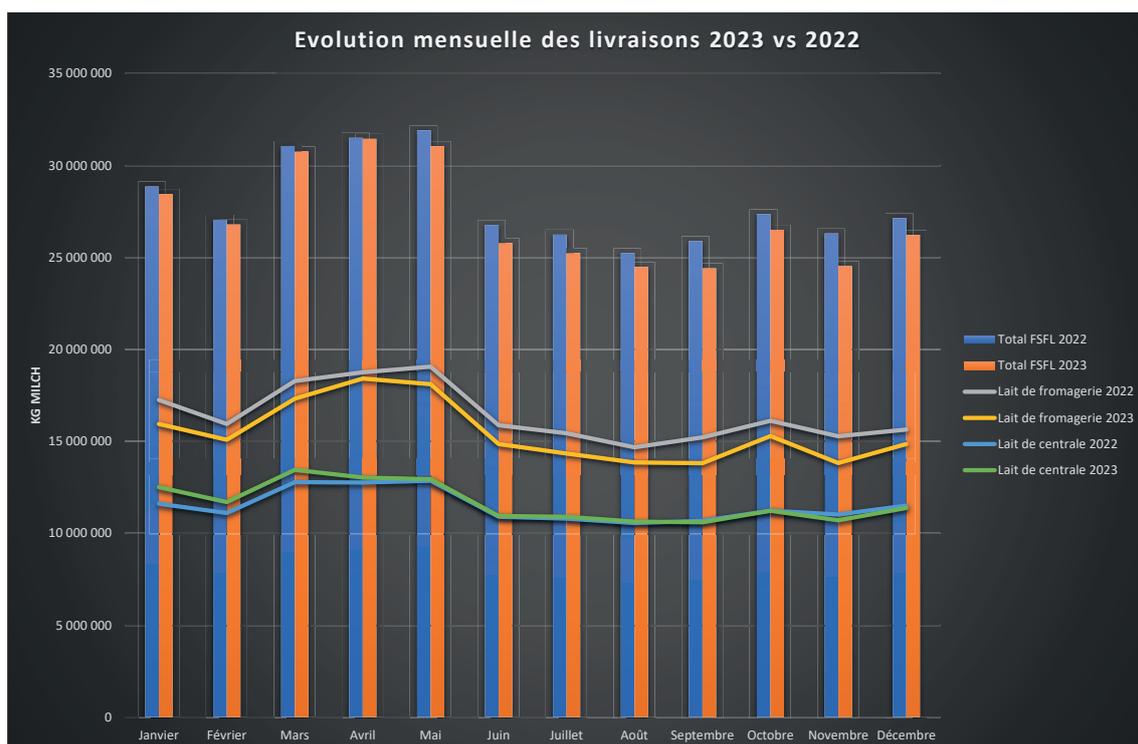
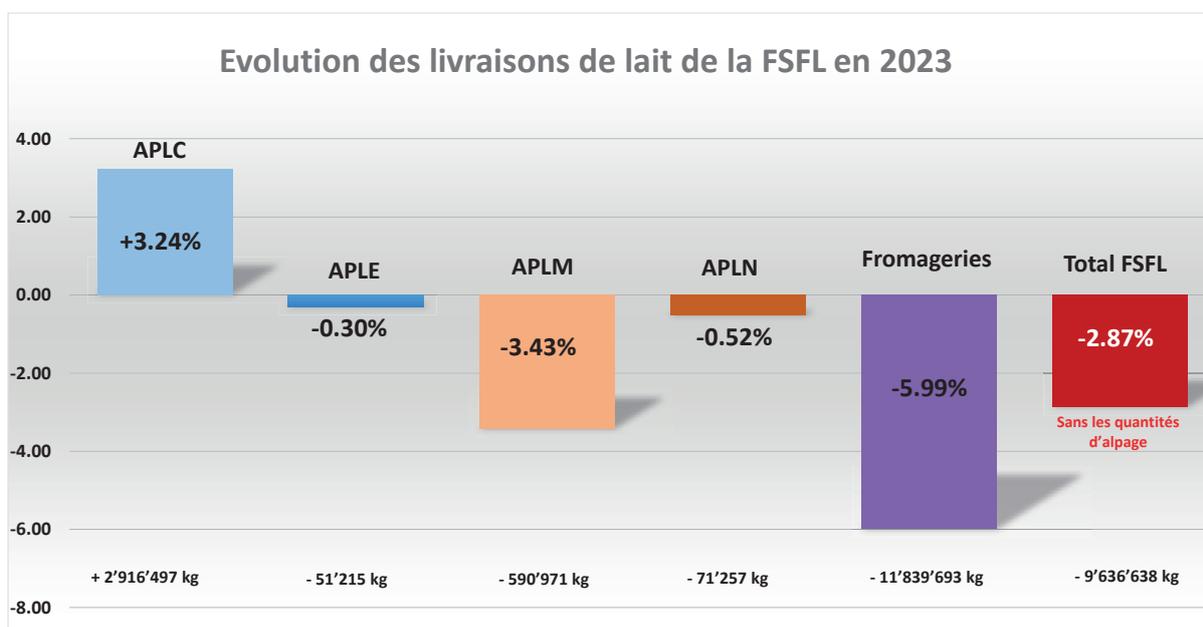
Remarque : dès 2022, les quantités de l'APLC ne comprennent plus les quantités des producteurs directs bernois livrant Cremo.

Les livraisons ont diminué de -2,87 % par rapport à 2022.

Les livraisons aux fromageries de Gruyère AOP, Vacherin Fribourgeois AOP, Mont-Vully et autres spécialités ont diminué de -5,99 %.

Progression des associations de producteurs :

- Association des producteurs de lait Cremo (APLC) : + 3,24 %
- Association des producteurs de lait Elsa (APLE) : - 0,30 %
- Association des producteurs de lait Milco (APLM) : - 3,43 %
- Association des producteurs de lait Nestlé Broc (APLN) : - 0,52 %



Remarques : Lait de centrale uniquement livraisons producteurs FSFL

LA VIE DE LA FSFL

LES ACTIVITÉS DE LA FSFL

Selon les statuts de la FSFL

La Fédération a pour but d'améliorer, dans son rayon d'action, la situation économique de l'agriculture, en particulier de l'économie laitière, par une mise en valeur judicieuse du lait et des produits laitiers afin d'obtenir un prix du lait couvrant les frais de production et correspondant à sa valeur nutritive.

Les membres de la Fédération ont le droit :

- de participer à ses assemblées, élections et votes ;
- de lui demander conseil pour des questions de politique laitière, de vente et de transformation du lait, de gestion de leur propre société ;
- d'être informés en tout temps sur les affaires et engagements de la Fédération.

Tâches de la Fédération

L'organisation administre les quantités de lait de l'ensemble des producteurs sis dans son rayon et des membres des associations et groupements. Elle prend à cet effet les décisions nécessaires à la réalisation de cet objectif tout en respectant le règlement pour la gestion des quantités de lait et des sanctions.

Elle collabore avec les associations et groupements de producteurs, les transformateurs et les interprofessions et communique les informations et décisions à ses membres.

La FSFL est membre de l'IP Lait et participe à divers groupes de travail concernant de nombreux sujets. C'est la FSFL qui a permis aux producteurs de lait de centrale de toute la Suisse de pouvoir garder 0.9 ct/kg de lait provenant du fonds de régulation de la matière grasse. La nouvelle solution d'une boîte de soutien à la protéine est aussi issue d'une proposition de Cremo et de la FSFL.

La FSFL est représentée au sein de la commission de spécialistes du marketing de PSL et participe de ce fait activement à la promotion des produits laitiers dont la vente garantit la prise en charge de la production laitière indigène.

La FSFL est membre de la commission «lait de fromagerie» de PSL et participe activement aux débats.

La FSFL est représentée dans les comités de l'IPG et de l'IPVF. Elle soutient, au sein du collège des producteurs, les intérêts de ses membres.

La FSFL participe avec les autres fédérations romandes à l'élaboration du contrat d'achat et vente de lait proposé par l'AFR et Fromarte. Là aussi, elle défend les intérêts de ses membres. Elle élabore, avec les sociétés qui le demandent, la rédaction du contrat d'achat avec le fromager.

La FSFL assume le secrétariat des 4 organisations de producteurs de lait de centrale que compte la FSFL :

- APLC (producteurs Cremo)
- APLM (producteurs Milco)
- APLN (producteurs Nestlé Broc)
- APLE (producteurs Elsa)

Le directeur de la FSFL assiste à toutes les négociations de prix avec les acheteurs de lait et les soutient dans leurs attentes. Il est aussi régulièrement en contact avec les directions de ces entreprises acheteuses de lait pour soutenir ses membres.

Chaque société de laiterie qui le désire peut demander conseil sur différents sujets :

- répartition des quantités de lait au sein de la société en faisant respecter le règlement pour la gestion des quantités et des sanctions, lequel a été élaboré par les producteurs de lait pour les producteurs de lait ;
- arbitre dans les conflits entre fromager et la société de laiterie ;
- aide à la calculation des coûts de location de la fromagerie ;
- élaboration des plans de financement pour les travaux de rénovation ou nouvelle construction ;
- défense des intérêts communs des sociétés de laiterie ;
- aide à l'élaboration de règlements au sein de la société de laiterie ;
- gestion des dossiers de fusion ou de liquidation des sociétés ;
- gestion de la comptabilité de la société de laiterie.

LES SOCIÉTÉS DE LAITERIE

Pendant l'année 2023, la FSFL est intervenue dans divers projets de fusion, de rénovation et de construction dans un bon nombre de sociétés de laiterie.

Trois nouvelles fromageries ont vu le jour en 2023, Planfayon, Châtel-St-Denis et Frieseneit.

D'autres projets sont en cours en ce moment dans plus de 10 fromageries et ce, dans tout le canton.

Les coûts d'entretien et les coûts de construction ont, depuis deux ans, fortement augmenté. Ceci amène bon nombre de sociétés de laiterie à réfléchir sur l'avenir de leur lieu de transformation. En effet, les fromageries transformant moins de 2.0 mio de kg de lait rencontrent des difficultés pour boucler un budget de transformation sans une forte augmentation des locations ou une participation substantielle des producteurs membres.

Le problème est accentué dans les sociétés de plaine, lesquelles ne bénéficient à ce jour d'aucune aide à fond perdu de la part de l'Etat.

La FSFL tente tant bien que mal à sensibiliser les membres de l'AFR (Artisans fromagers romands) en vue d'une révision des montants de location des fromageries.

Cette situation amène les sociétés transformant moins de 2 millions de kilos de lait à des réflexions de regroupement avec une autre société.



LES MEMBRES DE LA FSFL

Producteurs membres et non-membres de la FSFL Etat au 31 décembre 2023 (lait commercialisé)

Fromageries IPG-IPVF 844 187.50 mio kg	Association producteurs MILCO 63 16.62 mio kg	Association producteurs ELSA 37 16.92 mio kg	Association producteurs Nestlé Broc 42 13.56 mio kg	Association producteurs Cremo 352 92.91 mio kg
---	--	---	--	---

Producteurs non membres de la FSFL

25 producteurs	1 producteur	9 producteurs	9 producteurs	APLC BE/LU 11 1.0 mio kg
				APLC VD 10 3.8 mio kg

Le nombre de producteurs de lait de centrale était de **494** au 31 décembre 2023, **454** producteurs étaient membres de la FSFL et **40** producteurs non-membres. Ces derniers sont mentionnés au bas du tableau ci-dessus, cependant la défense de leurs intérêts et la gestion de leurs quantités sont assurées par la FSFL.

Les producteurs de lait de fromagerie étaient au nombre de **844** dont **25** ne sont pas membres de notre Fédération.

Si on additionne le nombre de producteurs par groupement, on obtient un nombre supérieur au nombre de producteurs mentionnés auparavant dans ce rapport. Cette différence provient du fait que bon nombre de producteurs livrent en fromagerie tout en fournissant du lait de centrale chez nos différents acheteurs.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT CREMO - APLC

Le comité de l'APLC se réunit environ une fois par trimestre, les séances regroupant les membres du comité, le secrétaire et un ou deux représentants de Cremo. Deux représentants de l'Association des producteurs de lait Cremo du Valais (APLCV) et deux représentants bernois de la VBMC assistent aux négociations de prix avec le comité de l'APLC, car Cremo applique pour cette organisation les mêmes conditions de prix que pour les membres de l'APLC.

L'assemblée générale a eu lieu le 3 mai à Le Mouret. Les livraisons de l'année 2023 représentent 93 % des droits de livraison accordés à hauteur de 96 mio de kg de lait. 158 producteurs de lait de non-ensilage et 194 producteurs de lait d'ensilage forment l'APLC.

Le groupement représentant les producteurs non-ensileurs livrant le lait de Gruyère AOP, Vacherin Fribourgeois AOP et Emmentaler AOP s'est réuni à dix reprises en 2023 afin de faire le point sur le marché et de définir le prix du lait de non-ensilage.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT MILCO - APLM

Le comité de l'APLM s'est réuni six fois dans sa composition complète en 2023.

L'assemblée générale s'est déroulée le 18 avril 2023 à St-Martin.

48 exploitations ont livré du lait conventionnel et 15 exploitations du lait bio à hauteur de 16.6 mio de kilos de lait.

Les livraisons de l'année 2023 représentent 96 % des droits de livraison accordés tant en lait conventionnel qu'en lait bio.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT NESTLÉ - APLN

Vu la stabilité des prix, le comité s'est réuni à une seule reprise durant l'année 2023.

La société des producteurs de lait de Bulle se joint au comité de l'APLN en ce qui concerne les négociations de prix avec Nestlé SA.

Les livraisons de 13.6 mio de kilos de lait en 2023 par l'APLN et les producteurs de Bulle représentent 96 % des droits de livraison accordés.

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT ELSA - APLE

En 2023, le comité s'est réuni à trois reprises afin de négocier les contrats et le prix du lait avec son acheteur de lait ELSA.

Dès 2022, seul le lait des prés (programme IP Suisse) est vendu en lait de consommation dans les filiales Migros. Les producteurs n'adhérant pas au programme IP Suisse, se voient dans l'obligation de répondre aux critères du «Tapis vert» (swissmilk green), standard national du lait durable.

Le comité de l'APLE et le comité de l'APLCNS (Canton de Neuchâtel et Seeland) se rencontrent régulièrement pour négocier les prix avec ELSA.

L'assemblée générale s'est tenue le 7 mars 2023.

Les livraisons de l'année 2023 représentent 99,1 % des droits de livraison accordés.

SOCIÉTÉS DE FROMAGERIE GRUYÈRE ET VACHERIN FRIBOURGEOIS

Les 27 novembre 2023 et 4 décembre 2023 se sont tenues deux soirées d'information à Tavel et Le Crêt où toutes les sociétés de fromagerie étaient conviées.

La participation a été très réjouissante et la plupart des sociétés étaient présentes.

Du côté de la FSFL, le directeur est revenu sur diverses informations concernant les contrats de location et d'achat et vente de lait. L'adaptation des montants de location des fromageries a été abordé. Avec l'augmentation des coûts d'entretien et les diverses restrictions de production, certaines sociétés de laiterie peinent à nouer les deux bouts.

Un thème fut aussi l'inscription obligatoire pour l'entier du lait suisse au «Tapis vert».

Des informations concernant le règlement pour la gestion des quantités du Gruyère AOP ont été présentées. Des discussions nourries ont eu lieu avec même un vote d'intention adressé à l'Interprofession du Gruyère, demandant de revoir la copie du règlement avec une adaptation du nombre maximum d'acheteurs (3 au lieu de 2). Il a été notamment demandé de ne pas prendre en compte le lait de centrale.

M. Philippe Bardet, directeur de l'Interprofession du Gruyère, nous a commenté l'état du marché et donné des informations sur les activités de l'IPG. Après une restriction de fabrication de -10% en 2023, une restriction de -7% sur le 1er trimestre 2024 a été décidée par le comité de l'Interprofession.

Concernant l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois, son directeur, M. Romain Castella nous a informés sur la situation du marché et de la production. Un rappel sur les restrictions de fabrication pour 2023 a été fait. La restriction globale aura été de -8% (-11 % pour les non-signataires de la convention de non-fabrication de copies). Des informations sur les cultures AOP et sur les cultures traceuses ont été communiquées à cette occasion.

Un aperçu du plan marketing et des activités et événements à venir a été présenté.

DÉLÉGUÉS AUX INTERPROFESSIONS

Le groupement des producteurs délégués à l'Interprofession du Gruyère s'est réuni à plusieurs reprises en 2023. Lors de ces rencontres, les producteurs membres du comité de l'IPG présentent les différents sujets proposés et négociés au sein du comité de l'Interprofession du Gruyère.

De nombreuses discussions ont eu lieu concernant les sujets suivants :

- Mise en œuvre du nouveau règlement de gestion des quantités du Gruyère AOP ;
- Valeur ajoutée et coûts dans la filière, rapport de la commission ad'hoc ;
- Relecture du cahier des charges du Gruyère AOP ;
- Mise en place de la commission de veille technologique ;
- Mise en œuvre du Standard sectoriel pour le lait durable suisse (Tapis vert) ;
- Développement d'une culture de certification d'origine pour le Gruyère AOP ;
- Concept des fromagers sur la révision du système de paiement aux teneurs ;
- Projet de durabilité de la filière du Gruyère ;
- Formation continue IPG «A la rencontre de la filière».

Ces réunions ont aussi pour but la préparation des assemblées des délégués de l'IPG.

La réunion annuelle entre le comité des Artisans Fromagers Romands (AFR) et les fédérations laitières s'est tenue en septembre 2023.

Les sujets suivants ont été traités et discutés :

- Financement des coûts résiduels du contrôle laitier (CL) ;
- Révision du schéma de paiement aux teneurs ;
- Contrat d'achat et vente de lait / Contrat de location ;
- Gestion du cahier des charges pour les soumissions à une société de laiterie ;
- Coûts de production et répartition de la valeur ajoutée ;
- Paiement du lait à la qualité.

Les différents sujets traités sont ensuite repris lors des réunions des délégués producteurs à l'IPG.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA FSFL

ASSEMBLÉES RÉGIONALES D'INFORMATION

Quelque 250 producteurs étaient présents lors de ces assemblées organisées dans les quatre coins du canton.

La participation a été nettement plus soutenue que lors des dernières éditions.

Les thèmes abordés par la FSFL ont été le marché laitier, les fonds de l'IP Lait, le standard swissmilk green, les sujets concernant l'économie laitière, les actualités concernant les interprofessions du Gruyère et du Vacherin Fribourgeois.

2024 étant une année électorale au sein de la FSFL, chaque district a donc nommé ses candidats pour les élections au CA de la FSFL et aux interprofessions du Gruyère et du Vacherin Fribourgeois.

Du côté d'Agri-Fribourg, les vice-présidentes, Murielle Chassot et Denise Schafer, ont abordé le sujet de la recherche d'une nouvelle présidence à la tête de la faitière.

M. Frédéric Ménétrety, directeur, nous a parlé de la politique agricole, des résultats du sondage USP, de l'avenir de la politique agricole selon l'avis des paysans.

Il a fait le point sur le train d'ordonnances 2024, sur la PA 22 et a relaté les manifestations paysannes et la rencontre cantonale du 7 février 2024 à Grandsivaz et nous a présenté la résolution qui a été prise à cette occasion.

Une information sur l'initiative biodiversité a entre autres été communiquée.

Alexandre Ducrot a fait un exposé sur les assurances et sur la prévoyance sociale agricole.

Robin Philipona a fait une présentation sur la section des Jeunes agriculteurs fribourgeois.



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSFL

L'assemblée des délégués de la FSFL s'est déroulée le 28 avril 2023 à Neryuz.

Outre un ordre du jour ordinaire avec la validation des comptes de la FSFL, les délégués ont désigné Benoît Cardinaux de Bouloz comme délégué à l'Interprofession du Gruyère en remplacement d'Etienne Genoud, démissionnaire. Gabriel Yerly et Yves Nicolet ont été confirmés comme représentant de la FSFL au Conseil d'administration de Fromage Gruyère SA.

Tous les points soumis au vote ont été acceptés à une très large majorité par les délégués.

Dans son message, le président, Gabriel Yerly, est revenu sur les principaux éléments vécus en 2023. Le président est revenu sur le problème de la répartition des marges entre les différents acteurs de l'économie laitière en relevant le constat affligeant pour les producteurs de lait.

Que se passe-t-il en arrivant sur un sinistre si rien n'est entrepris ? Et bien ça brûle ! La maison brûle ! C'est sur ces propos que le président de la FSFL a expliqué que la Fédération a pris ses responsabilités afin de mettre en place les bonnes personnes aux bonnes places dans notre entreprise qu'est Cremo SA.

Différents intervenants se sont succédé pour apporter leurs salutations à tous les délégués présents, Nadia Savary-Moser, présidente du Grand-Conseil fribourgeois, M. Hanspeter Kern, président d'honneur de PSL ainsi que M. Didier Castella, Conseiller d'Etat et Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FSFL

Le conseil d'administration s'est réuni à onze reprises en 2023 afin de traiter de la politique laitière, de la marche de la Fédération, du prix du lait, des divers projets de fromageries en cours et pour prendre position sur différents thèmes de la politique agricole.

Le conseil d'administration décide aussi de la ligne à adopter par chaque délégué, que ce soit à PSL, à l'IP Lait ou dans les interprofessions. Chaque sujet est ouvertement débattu en séance de conseil.

Il est à relever l'excellente entente qui règne au sein du conseil d'administration où chacun peut s'exprimer librement.

LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE LA FSFL

La FSFL détenait à fin 2023 un total de 316 303 actions de CREMO SA soit le 45.72 % du capital-actions. En 2023, la Fédération a racheté 1 246 actions de producteurs ayant arrêté la production laitière dans les cantons de Fribourg et de Berne ou d'anciens collaborateurs de Cremo.

La participation dans Fromage Gruyère SA n'a pas changé et s'est maintenue à 21,21 %.

La FSFL détient également 33 parts sociales dans le capital de la Société coopérative «Laiterie de Gruyères».

DÉLÉGUÉS FSFL AU CA DE CREMO SA

Jean-Louis Barras	Granges-Paccot
Mireille Hirt-Sturny	Saint-Ours
Yves Nicolet	Cottens

DÉLÉGUÉS FSFL AU CA DE FROMAGE GRUYÈRE SA

Yves Nicolet	Cottens
Gabriel Yerly	Berlens

DÉLÉGUÉS FSFL AU CA DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE «LAITERIE DE GRUYÈRES»

Alexandre Philipona	Marsens
Pascal Surchat	Blessens

CONTACTS

Les collaborateurs de la FSFL se tiennent en tout temps à disposition des producteurs ou sociétés de laiterie concernant tout type de renseignements.

Horaires de la ligne téléphonique :

Lundi au jeudi : 08h00 à 11h45 / 13h30 à 16h45

Vendredi : 08h00 à 11h45 / 13h30 à 16h00

Téléphone : 026 919 89 19

Le site internet de la Fédération (www.fsfl.ch) est régulièrement mis à jour avec de nouvelles informations. Le but est de faire évoluer ce dernier en y apportant un maximum de renseignements nécessaires aux producteurs de lait.

ORGANES DE LA FSFL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

			Entrée au conseil
Président :	Gabriel Yerly	Berlens	2007
Vice-président :	Nicolet Yves	Cottens	2016
Membres :	Frédéric Braillard	Besencens	2020
	Philippe Bulliard	Arconciel	2021
	Mireille Hirt-Sturny	Saint-Ours	2020
	Christophe Noël	Vuissens	2012
	Alexandre Philipona	Marsens	2016
	Pascal Surchat	Blessens	2012
	Jean-Philippe Yerly	Echarlens	2022

Secrétaire et directeur de la Fédération

André Brodard, Marsens, depuis le 1er août 2016

LES COLLABORATEURS DE LA FSFL

André Brodard	Direction générale de la Fédération	100 %
Sandra Chevalley	Responsable comptabilité, contributions PSL	40 %
Sylvia Currat	Réception, secrétariat	50 %
Raffaella Di Caprio	Gestion des quantités partie alémanique, traductions, ressources humaines	60 %
Martine Gapany	Réception, secrétariat	40 %
David Wenger	Responsable gestion des quantités, comptabilité (assistance)	100 %

LA COMMISSION DES COMPTES

Gaétan Chollet	Vaulruz	depuis 2020
Henri Julmy	Ponthaux	2021
Blaise Maillard	St-Martin	2022
Adrian Bertschy	Guschelmuth	2023 (suppléant)

L'ORGANE DE RÉVISION

Fidustrust Revision SA, Chemin des Primevères 47, 1700 Fribourg

LES DÉLÉGUÉS AUX INTERPROFESSIONS

INTERPROFESSION DU LAIT

Mireille Hirt-Sturny	Saint-Ours	membre du comité
Vincent Maudonnet	Bossonnens	suppléant
Gabriel Yerly	Berlens	suppléant

INTERPROFESSION DU GRUYÈRE

Benoît Cardinaux	Bouloz	
Michel Clément	Le Mouret	
Vincent Grangier	Montbovon	
Bertrand Jorand	Billens	
François Morand	Vuadens	
Yves Nicolet	Cottens	
Nicolas Savary	Sâles	membre du comité
Pascal Surchat	Blessens	membre du comité

INTERPROFESSION DU VACHERIN FRIBOURGEOIS

Philippe Bulliard	Arconciel	membre du comité
Christian Charrière	Cerniat	
Joseph Demierre	La Joux	
Donat Jenny	Bösingen	
Frédéric Morel	Lentigny	
Pierre-Yves Pichonnaz	Pont Veveysse	
David Risse	Heitenried	
Elmar Rudaz	Schmitten	
Pascal Siegenthaler	Tavel	membre du comité
Gabriel Yerly	Berlens	

COMMISSION DE RECOURS

Pascal Krayenbuhl	Corpataux	président
Denis Davet	Mézières	
Pascal Siegenthaler	Tavel	
Richard Fragnière	Gumefens	suppléant
Jean-Joseph Waeber	Treyvaux	suppléant

ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS LIVRANT À L'INDUSTRIE

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LIVRANT CREMO - APLC



Daniel Aeschlimann	Pensier	Président
Heribert Rudaz	Schmitten	Vice-président
Anne Chenevard	Corcelles-le-Jorat	
Daniel Deillon	Vuarmarens	
Alexandre Savoy	Attalens	

Commission de lait de non-ensilage

Vacherin Fribourgeois AOP

Pascal Siegenthaler	Tafers	Président
Christian Charrière	Cerniat	
Pierre-Yves Pichonnaz	Pont-Veveyse	

Gruyère AOP

Patrick Mauron	Avry-sur-Matran	
Nicolas Waeber	Villarod	

Emmentaler AOP

Hansjürg Rytz	Kriechenwil	
---------------	-------------	--

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LIVRANT MILCO - APLM



Alexandre Philipona	Marsens	Président
Frédéric Braillard	Besencens	Vice-président
Jean-Marc Currat ^(Bio)	Le Crêt	
Patrick Privet ^(Bio)	Sorens	
Joël Schuwey	Châtel-s-Montsalvens	
David Vial	Grattavache	

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LIVRANT NESTLÉ BROC - APLN



Vincent Maudonnet	Bossonens	Président
Stéphane Chappuis	Puidoux	Vice-président
Pierre Boschung	La Tour-de-Trême	
Valentin Pasquier	Remaufens	
Nicolas Remy	Broc	

Société des producteurs de lait de Bulle

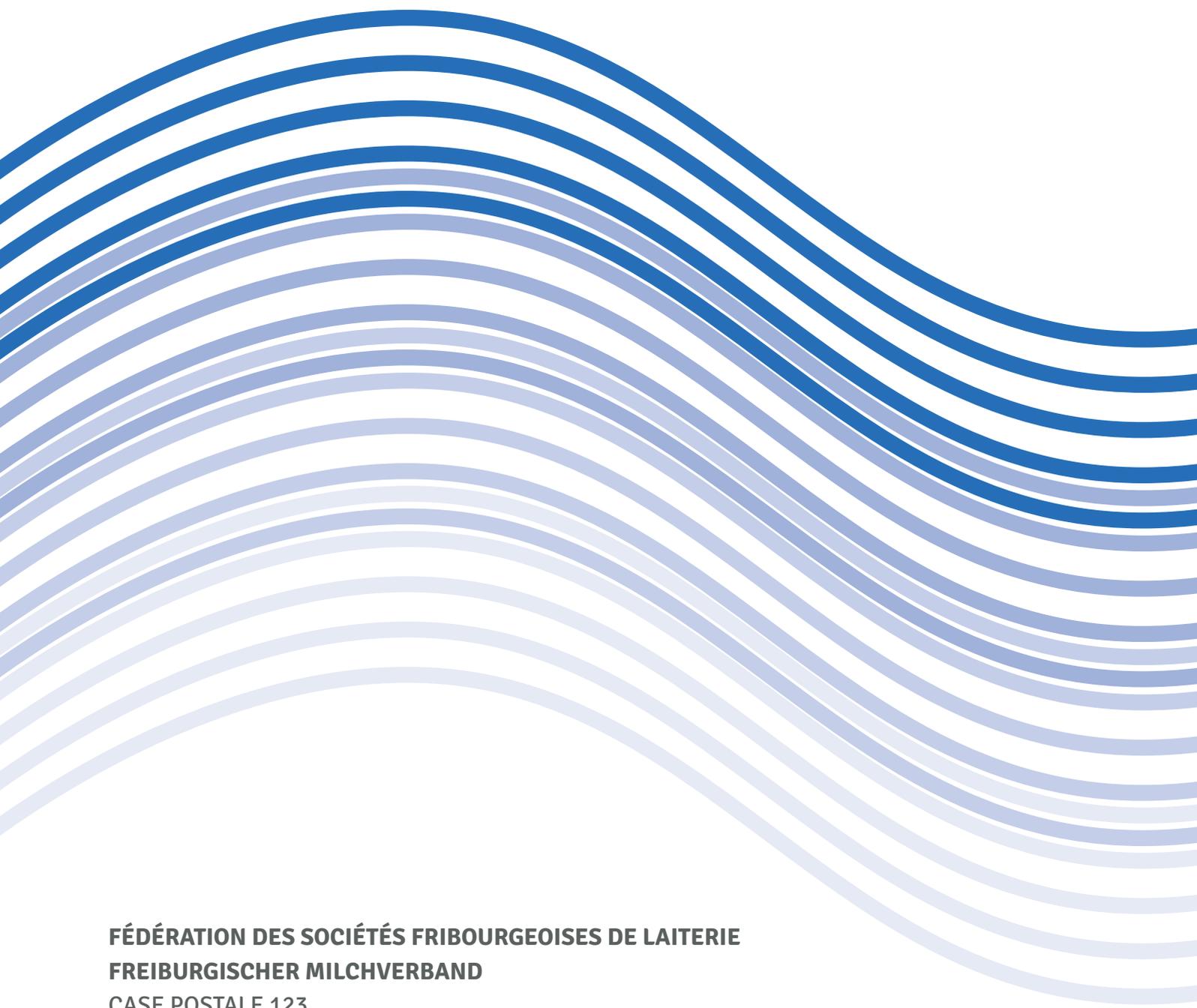
Jean-Noël Gobet	Vuadens	
-----------------	---------	--

(non-membre de l'APLN, membre du groupe de négociation)

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS LIVRANT ELSA - APLE



Jacques Rüttimann	Bussy	Président
Damien Schrago	Middes	Vice-président
Francis Collaud	St-Aubin	
Toni Schmid	Châbles	
Vincent Wasser	Ependes (VD)	



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISES DE LAITERIE
FREIBURGISCHER MILCHVERBAND
CASE POSTALE 123
ROUTE DE RIAZ 95 - 1630 BULLE
fsfl@fsfl.ch / www.fsfl.ch